



Bureau
international
du Travail

ILOcoop
ilo.org/coop

RÉPONSES DES COOPÉRATIVES ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AUX PRINCIPAUX ENJEUX DU RAPPORT DE LA COMMISSION MONDIALE SUR L'AVENIR DU TRAVAIL

Cette note a été préparée par l'Unité des coopératives du Département des entreprises du BIT. Elle propose des réflexions sur le rôle des coopératives et de l'économie sociale et solidaire au sens large dans les principaux défis abordés dans le rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail.

Introduction

Les profonds changements qui s'opèrent dans le monde du travail exercent une pression sans précédent sur le contrat social. L'arrangement implicite qui définit la relation entre gouvernement et citoyens, entre travail et capital ou entre différents groupes de population est remis en question¹. Au vu des craintes générées par l'évolution de la nature du travail, on s'accorde de plus en plus sur la nécessité de redynamiser le contrat social, qui repose largement sur la participation individuelle des citoyens aux décisions ayant une incidence sur leur vie. Comme l'a souligné la Commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail, «L'absence ou l'échec du contrat social se fait au détriment de tous»². Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de constater un intérêt croissant pour les modèles alternatifs de croissance économique fondés sur le bien-être social, tels que l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les modèles économiques fondés sur la coopération, le mutualisme et la solidarité suscitent de plus en plus d'intérêt. L'économie sociale et solidaire³ est une notion qui désigne des entreprises et organisations – en particulier les coopératives⁴,

les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales – qui ont comme spécificité de produire des biens, des services et des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux tout en promouvant la participation et la solidarité. Contrairement au modèle commercial fondé sur l'actionnariat, les coopératives et les autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire (EOESS) placent l'humain, plutôt que le profit, au cœur de leurs activités. Ancrées dans des valeurs d'entraide, d'égalité et d'équité, ainsi que sur une croissance économique reposant sur la coopération et les processus démocratiques, elles apportent des solutions innovantes à des problèmes auxquels gouvernements et entreprises n'ont peut-être pas été à même de répondre suffisamment.

Les coopératives et les autres EOESS créent également de l'emploi. L'Organisation internationale des coopératives industrielles et de services (CICOPA), une organisation sectorielle de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), estime que les coopératives emploient au moins 9,5 pour cent de la population active occupée à l'échelle mondiale et qu'elles regroupent environ 1217,5 millions de membres. Cette estimation ne tient pas compte de l'emploi généré par les autres EOESS – à savoir les mutuelles,

1. BIT: *Social Contract and the Future of Work*, Genève, 2016 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_534205.pdf.

2. BIT: *Travailler pour bâtir un avenir meilleur*, Commission mondiale sur l'avenir du travail, Genève, 2019. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/publication/wcms_662440.pdf.

3. Bien qu'il n'existe pas de définition internationalement reconnue de l'économie sociale et solidaire, l'OIT utilise la définition adoptée par la *Conférence régionale sur l'économie sociale, Une réponse africaine à la crise mondiale*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-addis_ababa/documents/publication/wcms_166727.pdf.

4. Dans la *recommandation n° 193*, les coopératives sous leurs différentes formes sont reconnues comme des entités économiques qui promeuvent la plus complète participation au développement économique et social de toute la population.

les associations, les fondations, les entreprises sans but lucratif et les entreprises sociales –, pour lesquelles de telles informations ne sont pas disponibles. C'est pourquoi il convient de mettre en place des instruments internationaux juridiques et statistiques relatifs à l'économie sociale et solidaire propres à offrir une base pour déterminer et évaluer la contribution de ces organisations à l'économie⁵.

Le rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail offre la possibilité de réfléchir à la façon dont les coopératives et les autres EOESS peuvent contribuer à bâtir un avenir meilleur et conduire à la sécurité économique, à l'égalité des chances et à la justice sociale. A cette fin, la présente note d'information explique comment les coopératives et les autres EOESS s'engagent en faveur des recommandations clés formulées pour chacun des trois piliers suivants.

Pilier 1. Accroître l'investissement dans les capacités humaines

Apprentissage tout au long de la vie

Les coopératives proposent des services d'éducation et de formation à leurs membres afin que ceux-ci puissent contribuer efficacement au développement de leur entreprise. Le principe 5 des coopératives consiste à associer non seulement les membres, mais aussi les jeunes et la communauté dans son ensemble, à des activités éducatives axées sur le mutualisme, l'entraide et la collaboration⁶. Les coopératives interviennent dans le secteur de l'éducation et de la formation en offrant des services qui ne sont pas nécessairement fournis par les prestataires publics et privés, dans les domaines suivants: éducation et protection de la petite enfance; éducation primaire et secondaire; enseignement technique, professionnel et universitaire pour les jeunes; et formation professionnelle pour les jeunes et les adultes.

En Belgique, l'entreprise sociale Buzinezzclub organise des programmes de formation intensive pour les jeunes sans emploi qui ne sont ni scolarisés ni en formation (NEETs), en partenariat avec le gouvernement. Plus de 1000 stagiaires, des migrants pour la plupart, ont trouvé un emploi adéquat et durable grâce à ce programme. Au Royaume-Uni, des centaines d'écoles

coopératives ont été créées sur un modèle multipartite, qui associe les parents, le personnel, les étudiants et d'autres acteurs des communautés locales au titre de membres. Des coopératives d'enseignants ont été mises sur pied dans des pays frappés par des mesures d'austérité et des réductions des dépenses publiques dans les services d'éducation et autres services de base, afin de créer des emplois et assurer une éducation de qualité aux enfants. Des universités et des collèges coopératifs créés en Colombie, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie permettent de faire progresser les capacités des jeunes et font office de centres d'apprentissage pour adultes pour les coopératives et les autres EOESS en soutenant leurs capacités de gestion.

Transition

L'évolution démographique joue un rôle déterminant pour orienter les changements qui s'opèrent dans le monde du travail. Chaque année, près de 40 millions de personnes accèdent au marché du travail. Les coopératives et les autres EOESS peuvent aider les jeunes à trouver du travail et à acquérir une expérience professionnelle en leur offrant des possibilités de formation professionnelle. La perspective de travailler ensemble en partageant les risques et les responsabilités au sein de coopératives et d'autres EOESS peut aussi être une approche attrayante pour les jeunes. Au Kenya et au Zimbabwe, l'OIT s'est attachée à soutenir des coopératives d'épargne et de crédit s'adressant aux jeunes et regroupant plus de 1500 membres. En Algérie, au Maroc et en Tunisie, l'OIT et ses mandants soutiennent l'engagement des jeunes dans l'économie sociale et solidaire en collaborant à la mise en place d'un environnement politique propice, en permettant l'acquisition de compétences, et en fournissant des services consultatifs ainsi que des financements d'amorçage.

Pour ce qui est des travailleurs qui perdent leur emploi pour cause de cessation d'activités de leur entreprise en période de crise économique et lors des périodes de transition qui s'ensuivent, ils peuvent, s'ils ont le potentiel économique, racheter leur entreprise et la transformer en une structure dont ils deviennent propriétaires. En Argentine, au Brésil, en Espagne et en Italie, on recense de plus en plus d'entreprises de ce type opérant comme des coopératives de travailleurs, avec un taux de survie relativement élevé. Cette tendance au développement des coopératives de travailleurs peut aussi être attribuée au départ à la retraite de travailleurs âgés, lorsqu'il n'existe pas de plan clair pour l'avenir de l'entreprise. Le Brésil, le Canada, l'Equateur, la

5. Organisation Internationale des coopératives industrielles et de services (CICOPA): *Cooperatives and Employment: Second global report*, 2017 (non disponible en français). <http://www.cicopa.coop/wp-content/uploads/2018/01/Cooperatives-and-Employment-Second-Global-Report-2017.pdf>.

6. *Identité coopérative: valeurs & principes*.



France, la Grèce et le Portugal ont mis en place des politiques relatives aux EOESS, notamment pour améliorer et faciliter la capacité des travailleurs de racheter leur propre entreprise et de la maintenir en exploitation. Les syndicats encouragent aussi le rachat d'entreprises par des travailleurs suite à des faillites ou au départ à la retraite des anciens propriétaires, en vue de les transformer en coopératives de travailleurs⁷.

Dans le même temps, la population vieillit rapidement dans de nombreux pays, entraînant un phénomène nouveau qualifié d'économie des seniors⁸. Les coopératives et les autres EOESS aident les personnes âgées à créer des opportunités économiques par et pour elles-mêmes, qui s'inscrivent dans une perspective de société où les personnes restent actives tout au long de leur vie. Au Canada, aux États-Unis, en France, au Japon, à Hong Kong, au Royaume-Uni et à Singapour, on observe une tendance à confier à des coopératives la gestion de services tels que le logement, les loisirs et les soins, qui permettent aux membres propriétaires, à savoir des seniors, de contrôler la prise de décisions.

Egalité entre hommes et femmes

À l'échelle mondiale, des progrès considérables ont été accomplis vers l'égalité entre hommes et femmes au cours des deux dernières décennies. Toutefois, de fortes disparités entre les sexes persistent dans le monde entier, se manifestant sur les marchés du travail, mais aussi dans d'autres domaines. Par rapport aux hommes, les femmes continuent de gagner moins, sont davantage cantonnées dans des emplois non rémunérés, et risquent plus d'être exclues des possibilités de travail décent et de promotion. L'égalité hommes-femmes étant de plus en plus considérée comme un pilier du développement économique durable et du bien-être social en général, il convient d'adopter d'autres modèles de développement intégrant l'égalité de traitement des femmes dans l'emploi.

Les coopératives et les autres EOESS sont bien placées pour faire progresser la participation économique des femmes, de trois façons essentielles: en améliorant leur accès à l'emploi et au travail; en favorisant la démocratie économique; et en

favorisant leur expérience en matière de direction et de gestion. Sur les 100 plus grosses coopératives et mutuelles d'assurance du monde, neuf sont dirigées par des femmes, contre une seule pour les compagnies d'assurance par actions⁹.

Les femmes choisissent de travailler dans des coopératives et d'autres EOESS en raison des possibilités d'y concilier opportunités d'emploi rémunéré et responsabilités associées aux tâches d'assistance non rémunérées¹⁰. Les travailleuses de l'économie informelle choisissent souvent de se regrouper en coopératives ou autres EOESS non seulement pour améliorer leurs moyens de subsistance et renforcer leur accès aux produits, marchés et services (par exemple, l'assurance), mais aussi pour mieux faire entendre leur voix collectivement et renforcer leur pouvoir de négociation.

Aux États-Unis, les femmes immigrées travaillant dans le secteur des soins à domicile ont mis sur pied des coopératives, avec le soutien de syndicats et d'organisations communautaires, pour garantir de meilleurs salaires, améliorer la qualité des emplois et instaurer des environnements de travail plus sains¹¹. On trouve des coopératives exclusivement féminines en Inde, en Iran, au Liban, au Maroc, au Mexique, au Népal, au Nigéria et en Turquie, souvent dans des secteurs où les femmes sont les principales productrices et prestataires de services. Cependant, dans des secteurs comme l'agriculture, la participation des femmes dans les coopératives et autres organisations de producteurs en tant que membres ou dirigeantes reste encore faible¹².

Protection sociale

Les coopératives d'assurances et les mutuelles de santé sont des groupements communautaires fondés sur l'emploi, qui ont pour objectif de fournir une protection sociale à leurs membres¹³. Lorsqu'elles sont mises en place par l'intermédiaire d'institutions secondaires et tertiaires dans des écosystèmes juridiques, financiers et institutionnels favorables, elles se révèlent efficaces dans les pays du Nord comme du Sud, que ce soit en ce qui concerne la santé des travailleurs et les services de garde d'enfants ou pour garantir une sécurité de revenu aux personnes âgées.

7. BIT: 2014. *Job preservation through worker cooperatives: An overview of international experiences and strategies*. (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/publication/wcms_312039.pdf.

8. L'économie des seniors désigne la somme de toutes les activités économiques propres à satisfaire les besoins des personnes âgées de 50 ans et plus, à savoir les produits et services que ces dernières achètent directement ainsi que toutes autres activités économiques générées par ces dépenses.

9. Fédération internationale des coopératives et mutuelles de l'assurance (ICMIF): *Cooperative and mutual insurance sector has significantly higher numbers of women CEOs than stock companies* (consulté le 8 mars 2016), 2016, (non disponible en français).

10. Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire (UNTFSSSE): *Position Paper – Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development*, 2014 (non disponible en français). http://unsse.org/wp-content/uploads/2014/08/Position-Paper_TFSSSE_Eng1.pdf.

11. BIT: *For many domestic workers, co-ops hold the key to decent work*, 2015 (non disponible en français).

12. BIT et Alliance coopérative internationale (ACI): *Advancing gender equality: The co-operative way*, 2015 (non disponible en français).

13. Chris Atim: *Contribution of Mutual Health Organisations to Financing, Delivery and Access to Health Care*, 1998 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_secsec_110.pdf.

Au Rwanda¹⁴, au Sénégal¹⁵, et au Ghana¹⁶, les mutuelles de santé sont des régimes d'assurance-maladie communautaires qui fournissent une couverture de santé complète à une majorité de personnes dans l'économie rurale et l'économie informelle. Les groupes de travailleurs de l'économie informelle, les ramasseurs de déchets¹⁷, les chauffeurs de taxi font souvent appel au modèle coopératif pour accéder à l'assurance santé. A Trinité-et-Tobago, par exemple, les travailleurs domestiques âgés se tournent vers les coopératives pour s'assurer un revenu pour leur vieillesse¹⁸. En Namibie¹⁹, en Tanzanie et en Eswatini²⁰, les coopératives et les autres EOESS prennent part aux stratégies de lutte contre le VIH/sida. En Belgique et en France, les mutuelles de santé renforcent leur position, y compris parmi les travailleurs des plateformes numériques.

Pilier 2. Accroître l'investissement dans les institutions du travail

Garantie universelle pour les travailleurs

La majorité des coopératives sont situées en milieu rural, où elles sont souvent une importante source d'emplois²¹ et sont reconnues, au même titre que les autres EOESS, comme jouant un rôle essentiel dans la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle²². Les coopératives et les autres EOESS pourraient apporter une contribution déterminante à la création d'une garantie universelle pour tous les travailleurs, notamment en allant à la rencontre des producteurs et des travailleurs de l'économie rurale et de l'économie informelle.

Les coopératives et les autres EOESS peuvent offrir tant à leurs membres qu'aux travailleurs de meilleures conditions de travail,

en particulier des horaires de travail convenables et des lieux de travail sûrs et sains. Des coopératives comme Assemtamorwa au Rwanda, Attawafouk au Maroc et Swach en Inde, spécialisées dans le recyclage des déchets, depuis la gestion jusqu'au transport, fournissent un équipement de protection individuelle et de meilleures conditions de travail à des milliers de membres travailleurs²³. En Thaïlande et au Viet Nam, les coopératives opérant dans le secteur de l'habillement garantissent à leurs membres travailleurs des journées de travail de huit heures et/ou des horaires de travail flexibles, ainsi qu'un salaire assurant des conditions d'existence convenables²⁴.

Les coopératives et les autres EOESS peuvent prendre des mesures contre le travail des enfants, le travail forcé et la discrimination, et organiser les travailleurs pour qu'ils puissent négocier collectivement. La coopérative CAKHS en Côte d'Ivoire a permis, en œuvrant pour la sensibilisation et le soutien à l'éducation des enfants, de prévenir et de retirer jusqu'à 1800 enfants engagés dans des travaux dangereux²⁵. En Equateur, au Paraguay et en Tanzanie, les coopératives soutiennent l'éducation et le développement des enfants. Les coopératives de consommateurs Coop et Suma au Royaume-Uni mettent en œuvre des politiques visant à prévenir le recours au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement²⁶.

L'action coopérative pour lutter contre la discrimination consiste aussi bien à fournir des services aux groupes de population marginalisés qu'à rendre l'accès au marché du travail possible pour les groupes victimes de discrimination comme les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les populations autochtones, les migrants et les réfugiés. Les réfugiés et les communautés hôtes font dûment appel aux coopératives et aux EOESS à différentes étapes d'intervention, depuis le commencement de la crise jusqu'à l'intégration dans le pays hôte. Dans des pays hôtes comme l'Allemagne, l'Italie et la Suède, les coopératives offrent aux réfugiés des services d'intégration, de placement et de formation²⁷.

14. Binagwaho, A.; Hartwig, R.; Ingeri, D.; Makaka, A.: *Mutual Health Insurance and the Contribution to Improvements in Child Health in Rwanda*, 2012 (non disponible en français). <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/Mutual%20Health%20Insurance%20and%20the%20Contribution%20to%20Improvements%20in%20Child%20Health%20in%20Rwanda.pdf>.

15. BIT: *Together, to change millions of lives in Senegal*, sans date (non disponible en français).

16. Voir: https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/health/national_health_insurance_scheme.php.

17. BIT et WIEGO (Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing, Les femmes et l'emploi dans le secteur informel: mondialisation et organisation): *Cooperation among workers in the informal economy: A focus on home-based workers and waste pickers*, 2017 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_567507.pdf.

18. BIT: *Advancing domestic workers' rights through cooperatives in Trinidad and Tobago: An ILO, NUDE and SWCC initiative*, 2018 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_626009.pdf.

19. BIT: *Social economy approaches to mainstreaming HIV/AIDS – the case of the Kasojetua Youth Group*, Genève, 2009 (non disponible en français). https://www.ilo.org/public/english/employment/ent/coop/africa/download/wp5_youthgroupnamibia.pdf.

20. BIT: *Fair Trade – Fair Futures: The Kilimanjaro Native Cooperative Union scholarship programme for children made vulnerable by AIDS*, Genève, 2009 (non disponible en français). https://www.ilo.org/public/english/employment/ent/coop/africa/download/wp6_knucutanzania.pdf.

21. BIT: *Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté*, rapport IV, Conférence internationale du Travail, 97e session, Genève, 2008. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_092055.pdf.

22. BIT: *Recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*, 2015, Genève, 2015.

23. BIT: *Organizing out of poverty: stories from the grassroots How the SYNDICOOP approach has worked in East Africa*, Genève, 2006 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/publication/wcms_111412.pdf. Voir aussi: <https://en.qantara.de/content/waste-separation-and-recycling-in-morocco-morocco-recycling-pioneers>; <https://swachcoop.com/> et <https://swachcoop.com/pdf/SWaCH%20policy%20brief.pdf>.

24. BIT: *Towards a better understanding of the role of cooperatives in the ready-made garment supply chain*, Genève, 2019 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_665196.pdf.

25. BIT: *Cooperatives and the Fundamental Principles and Rights at Work: Cooperatives and Child Labour*, Genève, 2017 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_556151.pdf.

26. Voir: <http://www.thenews.coop/114272/news/co-operatives/co-op-group-offers-paid-work-new-life-victims-modern-slave-trade> et <http://www.suma.coop/about/faq/anti-slavery-statement/>.

27. Voir: <https://www.beemyjob.it/> et http://www.ilo.org/ankara/news/WCMS_618225/lang-en/index.htm.

Représentation collective des travailleurs, employeurs et dialogue social

Compte tenu de leur modèle participatif, les coopératives et les autres EOESS constituent depuis toujours une autre forme d'organisation utilisée par les organisations d'employeurs et de travailleurs pour faire progresser le dialogue social. Les coopératives contribuent à la représentativité des travailleurs, en particulier ceux qui travaillent dans l'économie informelle et dans des domaines où les autres formes d'organisation sont limitées²⁸. Elles peuvent également participer au dialogue social par le biais des organisations d'employeurs; ainsi l'Association européenne des banques coopératives participe au dialogue social dans le secteur bancaire au niveau régional. Dans certains pays, par exemple le Niger et le Viet Nam, les coopératives sont reconnues comme des partenaires sociaux à part entière et travaillent aux côtés d'autres organisations d'employeurs et de travailleurs²⁹.

Les syndicats s'appuient sur le modèle coopératif pour protéger et faire progresser les droits et le bien-être des travailleurs et leur fournir des services. En Inde, l'Association des femmes travaillant à leur compte (SEWA) soutient 1,8 millions de travailleuses de l'économie informelle au moyen d'une double stratégie s'articulant autour des syndicats, qui défendent les droits de leurs membres, et des coopératives, qui leur permettent de continuer de s'assurer un revenu minimum et d'accéder à la protection sociale ainsi qu'à d'autres services³⁰. Aux Canada et aux Etats-Unis, le syndicat United Steelworkers (syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique) a contribué à créer plusieurs coopératives pour fournir des emplois et améliorer les services offerts à ses membres³¹.

Technologie

Les nouvelles technologies modifient les modalités d'organisation et de réglementation du travail. Elles redéfinissent les relations entre travailleurs et employeurs, en particulier dans des secteurs émergents comme l'économie des plateformes numériques. La limitation, voire l'absence de cadres réglementaires nationaux ou internationaux entraîne de graves risques de non-respect du travail décent. Un nombre croissant de plateformes coopératives ont été créées ces dernières années par des travailleurs indépendants et des travailleurs des plateformes numériques pour mieux représenter leurs intérêts. Ces

coopératives peuvent non seulement contribuer à améliorer les conditions de travail de leurs membres, mais aussi s'inscrire dans le dialogue social, que ce soit en tant qu'organisations de travailleurs ou d'employeurs.

Partout aux Etats-Unis, des coopératives comme Green Taxi Cooperative à Denver et People's Ride dans le Michigan offrent des alternatives à Uber et Lyft en ayant recours à des plateformes détenues par les chauffeurs³². En Turquie, Needsma est une carte accessible en ligne, qui vise à faire concorder les besoins et les offres de ses membres³³. Les coopératives font aussi appel à la technologie pour améliorer leurs modèles commerciaux existants; c'est notamment le cas de Midcounties Coop au Royaume-Uni, qui expérimente des chaînes de blocs pour garantir la transparence de ses chaînes d'approvisionnement³⁴.

Pilier 3. Accroître l'investissement dans le travail décent et durable

Promouvoir l'investissement dans les principaux domaines du travail décent

Investir dans des secteurs stratégiques propres à promouvoir le travail décent et durable et placer l'humain au cœur de l'entreprise supposent une diversification des investissements et l'élaboration et la mise en œuvre de politiques visant à créer un environnement propice à la mise en place de modèles commerciaux différents.

Economie des soins: L'évolution démographique qui s'opère actuellement dans le monde constitue un enjeu politique en termes de fourniture de soins. Faute de solutions publiques ou privées abordables et accessibles, les coopératives apparaissent comme des prestataires innovants de services multiples³⁵. Les coopératives et les autres EOESS exercent généralement des activités à faible rentabilité. Leur rôle, souvent complémentaire de celui des gouvernements locaux et régionaux, consiste à élaborer et à fournir des services de soins améliorés dans les domaines suivants: services de garde d'enfants, vieillissement, handicap, santé reproductive et santé mentale, soins post-traumatiques, réadaptation et prévention, la nécessité de répondre aux besoins

28. BIT: *Dialogue social et tripartisme*, rapport VI, Conférence internationale du Travail, 107e session, Genève, 2018. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_624016.pdf.

29. BIT: *Cooperatives: Partners in social dialogue*, non publié, sans date.

30. BIT: *Advancing cooperation among women workers in the informal economy: The SEWA way*, Genève, 2018 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_633752.pdf.

31. Voir: <https://www.usw.org/union/featured-projects/co-ops-resources-and-updates>.

32. Voir: <http://peoplesride.coop/>.

33. Voir: https://www.ilo.org/global/topics/cooperatives/news/WCMS_644385/lang--en/index.htm.

34. Voir: <https://www.thenews.coop/132448/sector/retail/midcounties-co-op-using-blockchain-increase-supply-chain-transparency/>.

35. BIT: *Providing Care through Cooperatives 1: Survey and Interview Findings*, Genève, 2016 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_457286.pdf.

et aux aspirations de leurs membres et des communautés³⁶ étant davantage une priorité³⁷.

Les recherches menées par l'OIT montrent que les coopératives et autres EOESS qui appartiennent aux usagers fournissent des soins de qualité centrés sur l'humain dans le monde entier, en particulier dans les pays dont la population vieillit rapidement, à savoir en Europe occidentale (France, Royaume-Uni et Suède), en Amérique du Nord (Canada et États-Unis) et en Asie (Japon et République de Corée)³⁸. En tant qu'employeurs, les coopératives de soins tendent à offrir des avantages et des salaires meilleurs et plus équitables aux travailleurs, notamment lorsque ceux-ci sont membres de la coopérative, comme c'est le cas des coopératives de travailleurs des soins en Afrique du Sud, en Argentine, aux États-Unis, au Guatemala, en Inde, en Italie, aux Philippines et en Uruguay. Dans ces coopératives, la majorité des travailleurs et des membres sont des femmes.

Economie verte: Les tendances environnementales montrent l'urgence qu'il y a à lutter contre le changement climatique actuel au niveau mondial et à préserver la biodiversité. Les coopératives et les autres EOESS sont de plus en plus impliquées à la fois dans l'adaptation au changement climatique (assurance mutuelle pour les récoltes; coopératives agricoles soutenant la diversification des cultures, amélioration de la gestion des bassins versants, etc.) et dans l'atténuation des effets de ce changement (coopératives spécialisées dans les énergies renouvelables, la foresterie et l'agroforesterie).

En milieu urbain, les coopératives sont présentes dans les systèmes de gestion des déchets, notamment en Afrique du Sud, au Brésil, en Colombie et en Inde. Non seulement elles fournissent des services qui font cruellement défaut pour améliorer la gestion et le recyclage des déchets, mais elles aident aussi leurs membres à s'intégrer dans l'économie formelle et contribuent à améliorer l'accès à protection en matière de sécurité et de santé au travail, à la formation ainsi qu'aux services financiers³⁹. Les coopératives opérant dans les énergies renouvelables gagnent progressivement du terrain en Europe, mobilisant l'énergie éolienne et solaire et le biogaz⁴⁰.

Economie rurale: Dans le monde entier, les coopératives et les autres EOESS ont de fortes retombées sur les économies

rurales, dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, l'horticulture, l'énergie, l'électricité, la foresterie, la finance, l'assurance, les services sociaux, le développement communautaire, le transport ou le tourisme. En tant qu'entreprises locales, elles contribuent pour beaucoup à renforcer l'accès à l'emploi et au travail, à revaloriser les petites exploitations agricoles et à les intégrer dans les chaînes de valeur agro-alimentaires, et à améliorer les moyens de subsistance des travailleurs ruraux en leur fournissant des services de base et une protection sociale. Les coopératives encouragent aussi la représentation et les moyens d'expression des travailleurs ruraux, en particulier ceux qui appartiennent aux catégories les plus vulnérables, comme les femmes et les populations autochtones⁴¹.

Dans les pays du Sud, les EOESS interviennent dans la petite agriculture biologique, notamment dans les zones où les exploitations agricoles alimentent les marchés domestiques. Les réseaux alimentaires alternatifs associés au commerce équitable, aux achats solidaires et l'approvisionnement collectif mettent en évidence le rôle que les principes de mutualité et de solidarité peuvent jouer en favorisant des systèmes agro-alimentaires plus équitables et en promouvant des pratiques plus écologiques et plus justes à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

Conclusions et recommandations

Le rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail insiste sur le fait que, pour promouvoir la justice sociale grâce au travail décent et durable pour tous, il convient de mener une action et un engagement permanents; de favoriser le dialogue social et la cohésion sociale; de créer de nouveaux modes de pensée; de relier nos sociétés entre elles ainsi que les groupes à l'intérieur de nos sociétés, de manière à nous rassembler dans une économie pour tous. Certaines des tendances majeures observées dans le monde du travail en mutation semblent indiquer que des domaines de l'économie pourraient tirer parti de l'action communautaire et des principes d'entraide et de mutualité pour répondre aux besoins non satisfaits⁴².

36. Euricse; BIT: *Social and Solidarity Economy and the Future of Work*, Genève, 2018 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_573160.pdf.

37. UNTFSS: *Position Paper – Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development*, 2014 (non disponible en français). http://unsse.org/wp-content/uploads/2014/08/Position-Paper_TFSS_Eng1.pdf.

38. BIT: *Providing Care through Cooperatives 2: Literature Review and Case Studies*, Genève, 2017 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_546178.pdf.

39. BIT: *Tackling informality in e-waste management: The potential of cooperative enterprises*, Genève, 2014 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/publication/wcms_315228.pdf.

40. BIT: *Cooperation in a changing world of work: Towards a cooperative future*, Genève, 2017 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/publication/wcms_547459.pdf.

41. BIT: *Securing rights, creating jobs and ensuring sustainability: A cooperative way for empowering indigenous peoples*, Genève, 2016 (non disponible en français). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_496599.pdf.

42. Voir par exemple: Kramer M., Mahmud A., Makka, S: *Maximizing Impact: An Integrated Strategy For Grantmaking and Mission Investing in Climate Change*, 2010 (non disponible en français).

Les coopératives et les autres EOESS entreprennent d'apporter une réponse collective à des besoins humains insuffisamment satisfaits, en cherchant à instaurer des relations sociales plus soudées et des communautés plus démocratiques. Elles peuvent être un moyen viable de promouvoir le travail décent et durable, notamment lorsqu'il existe des cadres d'action appropriés et des mécanismes de soutien financier et institutionnel. A cet

égard, il importe que les mandants de l'OIT s'engagent aux côtés des mouvements coopératifs et de l'économie sociale et solidaire aux niveaux local, national, régional et international. Ces mouvements peuvent également envisager de soumettre leurs propositions concernant le rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail.



Pour nous contacter

Unité des coopératives
Département des entreprises
4 Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
coop@ilo.org

